« Quand on me demande : "Mais, et la musique ? Et les premiers mots des bébés ? Et tous les magnifiques sons de la vie ? La mer, le vent ?" Etc. Tout cela ne me manque absolument pas, j'ai ma façon de ressentir ces éléments et c'est tout aussi magnifique [...] C'est pénible toute cette pression de faire croire qu'on est malheureux... 5 »

INTRODUCTION. HANDICAP ET DISPOSITIFS TECHNIQUES DE COMMUNICATION

La notion de handicap, à la fois catégorie et problématique sociale, a émergé à l'international comme en France au cours des années 1970 (Ravaud & Mormiche, 2000). Elle apparaît sous l'impulsion des revendications de différents groupes de personnes handicapées militant pour leurs droits, le développement convergent des *Disability Studies* et la reconnaissance institutionnelle de ces droits (Barral, 2008). En France, cette dernière se réalisa notamment grâce à l'adoption en 1975 de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées. Le processus engagé par les militants afin de faire reconnaître leurs droits s'est fortement appuyé sur une mise en visibilité du rôle de l'environnement dans la construction du handicap (Barral, 2008; Darras & Valente, 2013). Cette approche sociopolitique du handicap opéra un changement de paradigme puisqu'elle déplaça le point de vue de l'individu vers la société. Le glissement de référentiel, d'un modèle biomédical à une conception environnementale, a été inscrit dans le droit français par la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». En parallèle, la notion d'accessibilité fut également construite et négociée à travers le processus qui mena au changement de référentiel. Elle évolua ainsi conjointement d'une accessibilité spécialement conçue pour les personnes handicapées à une accessibilité *pour tous* (Larrouy, 2011).

Un corpus grandissant de travaux de recherche montre « que les situations de handicap se construisent généralement dans un environnement pauvre en moyens d'information et de communication adaptés » (Darras & Valente, 2013, p. 8). Dans ce contexte, les dispositifs techniques de communication sont appréhendés comme des outils permettant l'aménagement de l'espace social, un moyen de gestion de l'altérité concrétisant les volontés de l'État, de nouvelles ressources individuelles favorisant la participation à la vie de la cité ou encore comme des prises aux revendications des usagers⁶. La loi pour une République numérique adoptée par le Sénat fournit un

⁵Entretien avec Noémie Churlet, comédienne sourde signante, publié sur le site de Rue 89 le 12/04/2016 http://rue89.nouvelobs.com/2016/04/12/facebook-les-sourds-contre-caf-peux-faire-taire-mains-263731

⁶ Depuis que l'Union européenne a introduit au début des années 2000 le concept d'« e-inclusion », la participation citoyenne et l'amélioration de la qualité de vie sont des problématiques largement abordées par le prisme du numérique. Ce concept renvoie à l'utilisation des TIC afin de favoriser l'inclusion sociale et culturelle et induit un processus dynamique intimement lié à des enjeux d'*empowerment* (Dalle-Nazébi, 2008; Kaplan, 2005). Dès lors, il est possible de constater que, même si elles sont négociées, les innovations techniques bénéficient généralement d'un *a priori* favorable et le fait qu'elles soient et « au service » de l'inclusion est peu contesté.

exemple récent du rôle central qu'occupent les dispositifs techniques de communication dans la prise en compte du handicap dans nos sociétés. Toutefois, les moyens d'une accessibilité *pour tous* ne s'imposent pas d'emblée. Ils font l'objet de négociations à travers lesquelles se croisent les différents référentiels et est redéfinie en pratiques l'accessibilité. Ce projet de recherche vise donc à poursuivre une réflexion sur les conditions pratiques, et les négociations, par lesquelles les dispositifs techniques de communication peuvent devenir les outils d'une accessibilité *pour tous*.

DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE

Certains aiment définir Toulouse comme la «capitale française des sourds». L'agglomération toulousaine a en effet été l'une des premières agglomérations à ouvrir, en 1984-1985, des classes bilingues où cohabitent la Langue des Signes (LS) et le français, et dont la particularité est d'offrir un enseignement directement en LS par des enseignant.e.s sourd.e.s (Dalle-Nazébi, 2006; Leroy, 2010). Conséquemment, de nombreux sourd.e.s provenant de toute la France viennent s'y installer afin de permettre à leurs enfants de bénéficier d'une pédagogie en LS et/ou profiter de la richesse du milieu associatif sourd. Ce projet de recherche a émergé à la suite d'une double constatation permise par la fréquentation régulière de la communauté sourde toulousaine avec laquelle nous entretenons des liens étroits : la présence de la musique au sein de leurs activités sociales et ordinaires ainsi qu'un accroissement et une diversification des dispositifs d'accessibilité musicale. En plus d'être fortement en prise avec le tissu local, cette recherche participe à la déconstruction de l'allant de soi qui veut qu'en dehors d'un cadre pédagogique ou rééducatif la déficience auditive exclut un rapport aux éléments de la culture musicale des entendants. Pour s'en convaincre, il suffit de participer à une Deaf Party, d'assister à l'adaptation de l'opéra Carmen en LS, de se rendre à une soirée où les enceintes acoustiques sont posées au sol afin de ressentir les vibrations, d'observer de jeunes sourd.e.s visionner des vidéoclips sur YouTube ou de se rendre à un concert où des caissons vibrants sont mis à la disposition du public. L'expérience musicale ne peut donc plus se résumer à une activité d'écoute sollicitant uniquement l'oreille puisque ces différentes situations nous montrent qu'elle peut aussi être abordée corporellement, visuellement, cognitivement, linguistiquement, etc.

Le projet s'organise autour de deux axes correspondant à des objectifs différents et induisant le recours à une diversité de méthodes. Le premier axe concerne « l'expérience musicale sourde » saisie à travers des entretiens. Son objectif est la description de « l'écoute en acte, en situation, avec ses trucs et ses bricolages » (Hennion, 2004) lorsque celle-ci ne s'appuie plus uniquement sur le canal auditif. Le deuxième axe porte sur les dispositifs techniques d'accessibilité musicale. En faisant dialoguer les données d'entretiens avec des matériaux issus d'observations *in situ*, c'est le rôle et la place qu'occupent ces dispositifs dans cette expérience musicale singulière qui seront interrogés.

PREMIER AXE - L'EXPERIENCE MUSICALE SOURDE

La posture qui sera adoptée lors de cette recherche consiste à se mettre à l'écoute de l'écoute des sourd.e.s afin d'en saisir les conditions pratiques et la diversité, ce qui constitue le premier objectif de cette recherche. Centrée sur les pratiques ordinaires, elle s'appuiera fortement sur la parole des personnes sourdes recueillie lors d'entretiens filmés (une vingtaine), réalisés directement en LS ou en présence d'un.e interprète français/LS. L'étude ethnographique d'événements collectifs où la musique occupe une place importante, ou encore de pratiques plus confidentielles comme la création et la diffusion d'un *chansigne*⁷ sur Internet, permettra de comparer les données d'entretien à l'expérience musicale située. L'observation directe permettra notamment de saisir le type de prises mobilisées par les sourd.e.s pour construire leur rapport à la musique et de mettre au jour les éléments de la culture musicale auxquels elles donnent accès. Par sa problématique et ses méthodes, cette recherche s'inscrira dans le prolongement des travaux en sociologie du goût développés notamment par A. Hennion et poursuivra la réflexion sur le rôle des médiateurs dans la construction d'une relation au sensible (Hennion, 1993, 2004). L'hypothèse avancée est qu'il n'apparaîtra pas de césure franche entre les pratiques d'écoute musicale des entendant.e.s et celles des sourd.e.s. Cependant, les rapports à la musique des sourd.e.s ont ceci de spécifique qu'ils défient « les partis pris discriminatoires sur ce que signifie [...] entendre » (Boidy & Roth, 2015, p.113). La relation au sensible sous-tendue par l'écoute musicale est, en effet, principalement centrée sur une mise en contact sonore passant par l'oreille. La recherche entend, au contraire, saisir l'écoute musicale à travers sa complexité en s'intéressant de près à l'articulation du visible, du sonore et du corporel « dans un continuum sinon matériel, au moins de rapport de forces » (Boidy, Meursault & Pailler, 2015, p.8). Ce questionnement rapproche ainsi cette étude des Sound Studies qui se développent depuis quelques années dans le monde de la recherche anglo-saxonne et qui émergent peu à peu en France.

DEUXIEME AXE - LE STATUT DES DISPOSITIFS TECHNIQUES D'ACCESSIBILITE MUSICALE

La question des médiateurs se posera avec insistance dans le cours de ce projet de recherche. Une attention particulière sera toutefois accordée aux dispositifs techniques d'accessibilité musicale : bracelet lumineux, sac à dos vibrant, application mobile traduisant la musique en vibrations, etc. Alors que ces dispositifs techniques d'accessibilité se multiplient et se diversifient, il n'existe à notre connaissance aucune étude sur leur réception et leur appropriation par les publics concernés (que cela soit les usagers ou les institutions). Ce que ces dispositifs d'accessibilité apportent concrètement en termes d'amélioration de la vie, les pratiques ordinaires dans lesquelles ils s'insèrent et ce qui anime leurs usagers sont des problématiques méconnues. Les quelques travaux

⁷ Le *chansigne* renvoie à deux pratiques :

¹⁾ la traduction en Langue des Signes (LS) des paroles, de l'ambiance et du rythme de chansons connues ;

²⁾ la création de chansons signées, souvent enregistrées puis diffusées sur Internet.

récents qui développent une approche ethnographique de l'expérience musicale sourde, tantôt dans une perspective phénoménologique (Brétéché, 2015), tantôt dans une démarche anthropologique afin de rendre compte des processus de transmission d'« une culture musicale » indépendante de l'ouïe (Schmitt, 2011), ne les abordent pas.

Interroger le rôle et la place qu'occupent les dispositifs d'accessibilité musicale au sein de l'ensemble des médiations techniques et humaines soutenant les rapports à la musique des personnes sourdes est donc le deuxième objectif de cette recherche. Gardant à l'esprit qu'il « ne se passe rien tant que la technologie n'est pas dotée de sens, inscrite dans des pratiques, rendue utile et utilisable ainsi que valorisée et légitimée par les acteurs » (Vinck, 2008, p. 91), la question qui sera plus spécifiquement travaillée est de savoir à quelles conditions ces dispositifs deviennent des médiateurs musicaux. L'intuition de départ est que la construction du sens de ces dispositifs et leur inscription dans des pratiques ordinaires s'appuieraient en partie sur d'autres médiateurs – des *intermédiateurs* – créant du lien et du sens entre les différentes médiations. Cette question sera elle aussi traitée à travers les entretiens et l'enquête ethnographique. Cette dernière permettra d'observer en situation les dispositifs technico-organisationnels qui font émerger les usages et les usagers. Elle sera conséquemment complétée par des entretiens avec les différentes personnes agissant en tant qu'*intermédiateur*.

Finalement, il est intéressant de remarquer que la question des *intermédiateurs* sous-tend que les usagers ne s'approprieraient pas d'eux-mêmes les dispositifs techniques d'accessibilité musicale. Cette forme de non-usage, si elle se confirme dans le cours de l'étude, met donc en tension la définition de l'innovation technique comme levier d'inclusion. Ce qui nous amène alors à nous demander : quelle définition de l'accessibilité ces non-usages contestent-ils ?

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Barral, C. (2008). Reconfiguration internationale du handicap et loi du 11 février 2005. La lettre de l'enfance et de l'adolescence, 73(3), pp. 95-102.
- Boidy, M., Meursault P., Pailler, F. (2015) (Ré)visions du sonore. Politiques sonores, 11, pp. 6-11.
- Boidy, M., Roth, S. (2015). Faire résonner la modernité. Entretien avec Jonathan Sterne. *Politiques sonores*, 11, pp. 106-119.
- Brétéché, S. (2015). « L'expérience musicale Sourde ». Altérité musicologique, réalité culturelle et ouverture phénoménologique. Conférence vidéo, Séminaire « Sciences Sociales et Surdité », 2 mars 2015, EHESS, Paris.
- Dalle-Nazebi, S. (2006). Chercheurs, Sourds et Langue des signes. Le travail d'un objet et de repères linguistiques. en France, du 17 ème au 21 ème siècle -, Thèse de Sociologie, Université Toulouse II Le Mirail. UFR Sciences, Espaces, Sociétés. Département de sociologie.
- Darras, B., Valente, D. (2013) La communication autrement. MEI. Média et information, 36, pp. 7-9.
- Hennion, A. (1993). La Passion musicale. Une sociologie de la médiation. Paris : Métailié.
- Hennion, A. (2004). Les usagers de la musique. L'écoute des amateurs. *Circuit : musiques contemporaines*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 14 (18), pp.16-31.
- Jensen-Moulton, S. *et al.* (2015). *The Oxford Handbook of Music and Disability Studies*. Oxford: Oxford University Press.
- Kerbourc'h, S. (2012). Mouvement sourd (1970-2006): De la Langue des Signes française à la reconnaissance sociale des sourds. Paris: Harmattan.

- Larrouy, M. (2011) L'invention de l'accessibilité. Des politiques de transports des personnes handicapées aux politiques d'accessibilité de 1975 à 2005. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble (PUG).
- Law, J. (2006). Networks, relations, cyborgs: on the social study of technology. In S. Read and C.Pinilla (Eds.), Visualizing the Invisible: Towards an Urban Space (pp. 84-97). Amsterdam: Techne Press.
- Leroy, E. (2010). Didactique de la Langue des Signes Française, langue 1, dans les structures d'éducation en langue des signes. Attitudes et stratégies pédagogiques de l'enseignant sourd, Thèse de Linguistique générale, Université Paris 8, Vincennes Saint-Denis, École doctorale Cognition, Langage, Interaction U.F.R. Sciences du Langage.
- Pinch, T., & Bijsterveld, K. (2004). Sound Studies: New Technologies and Music. *Social Studies of Science*, 34 (5), pp. 635-648.
- Ravaud, J.-F., Mormiche, P. (2000). Handicaps et incapacités. Recherches, pp. 295-314.
- Schmitt, P. (2011). De la musique et des sourds : approche ethnographique du rapport à la musique de jeunes sourds européens. In *Musik Kontext Wissenschaft/Musiques, contextes et savoirs* (pp.234-264). Berlin : Peter Lang.